



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Traite d'êtres humains

Un bus d'information à Lausanne puis Yverdon

La traite d'êtres humains, dans le domaine sexuel ou le travail forcé, est une réalité concrète qui n'épargne ni la Suisse ni le canton de Vaud. Afin de sensibiliser le public, un bus d'information consacré à cette thématique sera stationné à Lausanne les 8 et 9 juin puis à Yverdon les 15 et 16 juin. L'objectif est de faire connaître ce phénomène par nature clandestin, permettre d'identifier des situations dont chacun peut être témoin et indiquer dans ce cas où s'adresser, qui solliciter. Le Conseil d'État soutient pleinement cette opération mise sur pieds avec différents partenaires.

Les 8 et 9 juin, un bus d'information sur la traite des êtres humains stationnera Place de l'Europe à Lausanne et les 15 et 16 juin Promenade Auguste Fallet à Yverdon. Cette présence s'inscrit dans une opération à l'échelle suisse, ce bus faisant halte dans d'autres villes du pays. Ce bus itinérant a été conçu par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et la Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale (FAS), principaux partenaires du projet, notamment soutenu par la Confédération et plusieurs cantons.

Animée par des professionnels issus des organismes en charge de cette problématique, l'exposition à l'intérieur du bus précise et définit la traite des êtres humains, informe sur ses différents aspects (exploitation sexuelle, exploitation du travail, traite des enfants).

La traite d'êtres humains n'est pas un phénomène anecdotique, en Suisse comme dans notre canton. La Suisse est en effet un pays de destination et de transit pour ce trafic. Par nature clandestine, cette activité est mal connue du public. Dans le canton de Vaud, l'Association de soutien aux victimes de traite et d'exploitation (ASTREE) a accompagné 70 victimes depuis sa création en 2015. En 2017, 52 victimes ont bénéficié d'un suivi de l'association, dont 37 relevant de la prostitution forcée, 13 d'exploitation de la force de travail, un cas de mariage forcé et un autre d'activités illicites forcées. En 2017, ASTREE a hébergé 17 personnes et a pu trouver des solutions

alternatives d'accueil pour 10 autres victimes.

Si la législation en matière de lutte contre la traite d'êtres humains relève de la Confédération, les poursuites judiciaires et la protection des victimes incombent aux cantons. Dans le canton de Vaud, une Table ronde pour la prévention de la traite des êtres humains réunit plusieurs services cantonaux (ceux de la population, de la protection de la jeunesse, de la prévoyance et de l'aide sociale, la Police cantonale, le Bureau de l'égalité entre femmes et hommes, le Ministère public) ainsi que d'autres partenaires (association ASTREE, Centre LAVI d'aide aux victimes, Service fédéral contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants et la coordinatrice pour les cantons latins pour ce domaine). La création d'ASTREE a été favorisée et appuyée par cette Table ronde et le Canton.

Voir également:

- [Brochure vaudoise consacrée à la traite des êtres humains](#)
- [Site de l'Association de soutien aux victimes de traite et d'exploitation \(ASTREE\)](#)
- [Site présentant l'opération et les prochains emplacements et dates du bus en Suisse](#)
- [Informations du Service de prévoyance et d'aides sociales](#)
- [Informations du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes](#)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 juin 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIS, Guy Burnens, chef de la division Etrangers, Service de la population

TÉLÉCHARGEMENTS